

Point rencontre du district de Meaux (production 2002-2003)

MODE D'EMPLOI DU TABLEAU SYNTHETIQUE

Cette production tente d'identifier les partenaires externes et internes à l'établissement sur lesquels peuvent s'appuyer les CPE dans les cas d'absentéisme et de décrochage scolaire.

Un premier tableau traite de la question de l'absentéisme, un deuxième des problèmes de décrochage scolaire pour les élèves de moins de 16 ans et un troisième tableau, du décrochage concernant les plus de 16 ans.

Le comité de lecture

Point rencontre du district de Meaux (Production 2002/2003)

ABSENTEISME DE L'ÉLÈVE			
Partenaire interne	Partenaire externe	Mission /Action	Coordonnées
	Inspection académique	Reçoit les signalements et assure leur traitement administratif	
	Assistante sociale au service sociale en faveur des élèves	Aide et suivi pour le traitement des signalements	
Assistante sociale de l'établissement		Conseille les CPE et l'équipe dans certaines situations Visite à domicile Suivi des signalements Entretien avec les élèves et les familles	
	Assistants sociaux de Réseau (si pas d'AS dans l'établissement)	Intervention en cas d'extrême urgence	
	Assistant(es) Polyvalent(es) de secteur	aide pour le suivi avec les familles selon le lieu de résidence	
Médecin scolaire Infirmière scolaire		Rencontre avec les élèves si motif de santé souvent fourni Ecoute de l'ado en mal-être Conseil auprès des CPE dans une situation difficile	Dans l'établissement
Professeurs		Doivent fournir un appel fiable Doit vérifier si l'absence a été justifiée et si cours à jour quand retour en classe Accueil quand retour de l'élève Mission de rescolarisation Recherche de solution collective adaptée	Dans l'établissement

(Suite tableau absentéisme)

Partenaire interne	Partenaire externe	Mission / Action	Coordonnées
Chef d'établissement		Mission : responsable Définir un projet à la fois pédagogique et Vie Scolaire pour le traitement de l'absentéisme à l'intérieur du Projet d'établissement	Dans l'établissement
	La famille de l'élève	Suivi des absences car responsables de l'enfant Devant fournir des justificatifs valables La famille doit être sensibilisée à l'importance de ne pas fournir de motif si l'absence n'est pas «justifiable».	
Tutorat par les adultes de l'établissement		A travers les entretiens et le soutien scolaire, créer ou recréer un lien établissement / élève Travail et suivi du projet personnel de l'élève	

ELEVES DECROCHEURS (moins de 16 ans)**Elèves sans solution en fin de 3^{ème} ou ayant échoué aux examens**

Partenaire interne	Partenaire externe	Mission /Action	Coordonnées
P.A.I : projet d'accueil individualisé mis en place par le médecin scolaire		En cas de Maladie, de dyslexie, de troubles du comportement ou autre. Rédigé en concertation avec la famille et l'élève, l'équipe éducative et signé par le chef d'établissement Son rôle est de permettre l'intégration d'élève ayant des difficultés grâce à des aménagements de sa vie dans l'établissement et parfois, l'intervention de partenaires extérieurs.	
GAIN : groupe d'aide à l'insertion qui se constitue de l'ensemble d'adultes volontaires de l'établissement		Le GAIN permet un suivi individuel des élèves ayant été détectés par le professeur principal. Les adultes de ce groupe suivent 1 ou 2 élève(s) tout au long de l'année et l'aide à construire un projet personnel en faisant un bilan régulièrement des rendez-vous de l'élève avec les COP, les démarches pour une orientation. Le travail au sein du GAIN est un travail d'équipe, les adultes faisant des points fréquents sur l'avancée des situations entre eux et avec les professeurs principaux. La Mission Générale d'Insertion aide les équipes à mettre en place le GAIN, forme les personnels qui les sollicitent	
Les COP qui sont partenaires internes	ou externes ?	Aide l'élève à élaborer un projet, interlocuteur possible dans le cadre du GAIN, aide à la préparation (tests) d'un dossier d'affectation en SEGPA	CIO de Meaux : Dans les établissements ?

(suite tableau « élèves décrocheurs de moins de 16 ans »)

Partenaire interne	Partenaire externe	Mission / Action	Coordonnées
<p>PIIS :Projet Individualisé d'Intégration Scolaire</p>	<p>La CCSD : Commission de Circonscription du Second Degré</p> <p>La CDES : commission départementale d'enseignement spécialisée</p>	<p>Si l'équipe éducative constate qu'un élève est en grande difficulté, décroche et ne peut plus suivre, l'élève est signalé au COP qui teste l'élève avec accord de la famille (RDV préalable Prof Principal / famille).A la suite de ce test, si l'élève a le profil pour être orienté en SEGPA, l'équipe éducative constitue un dossier qui sera examiné par la CCSD.</p> <p>Pour une orientation en EREA établissement régionale d'enseignement adapté (pour les élèves présentant de graves troubles du comportement) même procédure de départ auprès de la CCSD qui transmet le dossier à la CDES.</p> <p>La CCSD intervient également si le chef d'établissement la saisit pour un PIIS : Projet Individualisé d'Intégration Scolaire. Ce projet sera mis en place afin d'intégrer au mieux un élève présentant un handicap (physique, mental, temporaire) et ayant besoin d'aménagement. Ce projet est élaboré par le Médecin scolaire, le chef d'établissement , CPE, profs, AS ainsi que l'élève et sa famille qui déterminent ensemble des objectifs et les moyens à mettre en place. Il peut s'agir d'un aménagement de l'emploi du temps, la mise à disposition de l'élève de moyens facilitant sa scolarité (ascenseur, ordinateur..)</p>	<p>CCSD Inspection Education Nationale Cité administrative du Mont Tabor Bd S Allende 77337 Meaux Cedex Tél : 01.64.33.39.60</p>
	<p>Atelier relais</p>	<p>Existent dans certains collèges</p>	

ELEVES DECROCHEURS (plus de 16 ans)**Elèves en fin de 3^{ème} sans solution ou élèves ayant échoué aux examens**

Partenaire interne	Partenaire externe	Mission /Action	Coordonnées
	Cellule d'accueil de la MGI	<p>L'établissement prend rendez-vous pour l'élève pour un entretien de situation. L'élève est reçu par un groupe constitué par un chef d'établissement une assistante sociale, un représentant de SEGPA, un représentant du CIO.</p> <p>Suite à l'entretien, le groupe de pilotage recherche des solutions d'accompagnement spécifique correspondantes au profil de l'élève:</p> <ul style="list-style-type: none">- Présentation en tant que candidat libre à un examen et aide à la préparation de l'examen par la MGI au sein d'un établissement- Remobilisation- Mise en place de parcours adaptés. <p>La MGI a pour mission d'individualiser les parcours, elle ne propose pas de solution toute prête.</p> <p>La MGI peut également aider à la création d'un GAIN ou de tout autre projet dans les établissements et forme les personnels qui en font la demande</p> <p>Actuellement, la MGI au collège Parc Frot recrute des «parrains» qui accompagneront les futurs ou les jeunes déjà en apprentissage.</p>	